
COUPE DE FRANCE DES RALLYES 2018

Les équipages désireux de participer à la Finale de la Coupe de France des rallyes 2018 sont invités à se faire connaître auprès de la LSAR avant le 26 août 2018 à 00h00.

Cette épreuve aura lieu du 19 au 21 octobre 2018 aux alentours de Chalon sur Saône.

Certains pilotes voudraient y participer et confirmer leur location de voiture le plus rapidement possible.

Aussi la LSA-Réunion a décidé de rapprocher la date limite de candidature et de procéder à une première validation des pilotes candidats dès le 27 août 2018.

Pour ce rallye, la LSA-Réunion apportera une aide financière à cinq équipages :

- Les trois premiers qualifiés,
- Le premier junior
- Le premier équipage féminin.

En cas de désistement :

- De l'un des trois premiers qualifiés, le quatrième serait retenu et ainsi de suite
- Du premier junior et du premier équipage féminin, l'aide serait accordée aux 4ème et 5ème premiers qualifiés.

Cette aide financière portera sur :

- La prise en charge des droits d'engagement et de la location de l'appareil de géolocalisation de la voiture engagée
- Une participation forfaitaire de 300 € aux frais d'hébergement par équipage
- La sollicitation de l'ORESSSE pour une aide au financement du billet d'avion des pilotes retenus, le solde restant à la charge du pilote

Pour davantage d'informations sur cette finale, veuillez consulter le site officiel en suivant ce lien :

<http://finaledesrallyeschalon2018.fr/>

Bien sportivement,

Le Comité directeur